

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG
FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 9 janvier 2026

Un plan « 800 collèges » sans moyens

Après avoir consulté les organisations syndicales en novembre, le ministre de l'Éducation nationale E. Geffray se déplace ce vendredi à Amiens pour annoncer le déploiement du plan *Agir collectivement pour la réussite de tous les élèves*.

L'ambition affichée est d'accompagner les établissements concentrant le plus de difficultés d'un point de vue social et scolaire, au moyen de deux dispositifs :

- un accompagnement pédagogique dans les 800 collèges pour lesquels 40% des élèves ont une moyenne inférieure à 8/20 au brevet. Ces collèges, identifiés par les services académiques, ont des profils divers, dans ou hors de l'éducation prioritaire.
- des moyens pour une vingtaine de collèges hors éducation prioritaire avec un indice de position sociale très faible.

Prenant acte de la volonté d'agir auprès des établissements qui en ont le plus besoin, nous ne pouvons cependant pas nous satisfaire d'un énième projet sans véritables moyens. Aujourd'hui, les moyens alloués à l'éducation prioritaire ne sont pas à la hauteur pour lutter convenablement contre les inégalités sociales et scolaires qu'elles concentrent.

Ce plan ne dispose effectivement pas d'autre budget que les fonds récupérés via la baisse démographique et la suppression de 4000 postes dans l'Education nationale.

Ce ministre, à l'image de ses prédécesseurs, refuse de toucher à la carte de l'éducation prioritaire. Il laisse cette charge au gouvernement qui sera nommé après l'élection présidentielle de 2027.

Faute de moyens suffisants, ce plan écarte les écoles orphelines, les lycées, Mayotte et la Guyane. Refuser de donner des moyens à la hauteur des besoins dans ces deux départements entièrement en éducation prioritaire, c'est faire perdurer un traitement différencié des territoires issus de la colonisation.

Pour SUD éducation le ministère doit de toute urgence, mettre en place une véritable réforme de l'éducation prioritaire pour répondre aux spécificités du travail dans ces établissements, améliorer les conditions de travail, d'enseignement, revoir la carte de l'éducation prioritaire et lutter contre les inégalités sociales et scolaires .

SUD éducation revendique un investissement fort dans l'éducation, à même de tenir la promesse d'une école émancipatrice qui réduit les inégalités et accueille dignement.

SUD éducation revendique :

- la révision et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire en intégrant les lycées et en créant un label sur des critères nationaux et transparents
- la réduction des effectifs par classe
- l'extension de la pondération de 1,1 heures à l'ensemble des personnels pour toute l'éducation prioritaire, y compris en REP
- des créations de postes en nombre suffisant pour les équipes pédagogiques, médico-sociales, des vies scolaires, des RASED, et pour l'inclusion

